

Ecole élémentaire  
Les Singes verts  
91820 Boutigny sur Essonne  
0910147r@ac-versailles.fr

## Compte-rendu du Conseil d'école du 17 novembre 2017

Étaient présents

Les enseignants

M<sup>me</sup> Buc  
M<sup>me</sup> Belmont  
M<sup>me</sup> Filoreau  
M<sup>me</sup> Cherel  
M<sup>me</sup> Moreau  
M Moreau  
M<sup>me</sup> Horn  
M<sup>me</sup> Karrer  
M Houyez, psychologue scolaire  
M Tessier, directeur

Les parents

Pour l'Association de parents EPB  
M<sup>me</sup> Anki  
M<sup>me</sup> Dammann  
M<sup>me</sup> Labarbarie

La municipalité

M Denibas, maire

### Installation du Conseil d'école

#### Présentation des membres du Conseil d'école

Monsieur Denibas informe le Conseil d'école que suite à la démission de 17 conseillers municipaux des élections vont être organisées les 3 et 10 décembre pour élire un nouveau Conseil municipal.

Monsieur Tessier informe le Conseil d'école qu'il a une décharge de service au titre des responsabilités syndicales qu'il exerce dans le département. Il indique qu'il assure sa journée de décharge hebdomadaire de direction le mardi après-midi et le vendredi matin. Il précise qu'il effectue le travail de direction à temps plein. En cas d'urgence, Madame Buc assure l'intérim de direction.

#### Modalités d'invitation

Par courrier (électronique ou papier) adressé à chaque parent élu, aux représentants de la municipalité et au DDEN.

#### Modalités d'élaboration de l'ordre du jour

En concertation avec les représentants de parents et la municipalité.

#### Modalités d'élaboration et de diffusion du compte-rendu

Le procès-verbal de chaque réunion est signé par le secrétaire de séance et par le directeur.

Il fera office de compte-rendu et sera transmis aux représentants de parents dans les 2 semaines suivant la réunion. Les remarques éventuelles seront centralisées par un représentant de parents et adressées à l'école au plus tard une semaine après la transmission du projet de compte rendu.

Le compte-rendu sera mis en ligne sur le site de l'école et en version papier sur demande pour les familles n'ayant pas accès à internet.

### Les effectifs au 17/11/2017

178 élèves répartis comme suit

Par classe

				Total
Mme Belmont	CP			24
Mme Moreau	CP/CE1	14	8	22
Mme Besson/Mme Cherel	CE1			26
Mme Filoreau/M. Moreau	CE2			28
Mme Horn	CE2/CM1	9	17	26
Mme Viallet	CM1			27
Mme Buc	CM2			25
Total				<b>178</b>

Par niveau de classe

CP	38
CE1	34
CE2	37
CM1	44
CM2	25
Total	<b>178</b>

### **Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera collé dans le cahier de liaison et visé par les familles. Il sera aussi mis en ligne sur le site de l'école.

### **Comptes de l'école**

#### Budget alloué par la mairie

- Fournitures scolaires : 7650 € soit € 42,50€ par élève
- Budget alloué au RASED : 800 €

#### Autres Financements Mairie

Bus sorties scolaires : 4100€  
Financement intervenant théâtre  
Financement des intervenants musique  
Location photocopieur

#### Comptes de la Coopérative scolaire

La coopérative scolaire de l'école est affiliée à l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE). Monsieur Tessier a été désigné comme mandataire de la coopérative par le Conseil des maîtres. Un bilan financier est fait et retourné à l'OCCE 91 chaque début d'année scolaire. Les comptes sont présentés chaque année au premier Conseil d'école. Chaque parent coopérateur peut consulter le cahier de comptes de la coopérative en prenant rendez-vous avec Monsieur Tessier.

### **Recettes**

Solde au 31/08/16 : **1478,71 €**  
Cotisations versées par les familles : 2060,00 €  
Bénéfice vente photos : 987,90€

*Bénéfice Kermesse: 870,90€*

### **Dépenses**

Activités éducatives (cinéma , sorties ...) : 1725,90 €  
Cotisations versées à l'OCCE : 253,50 €  
Assurance : 42,25€

Solde au 31/08/17 : **2054,55 €**

#### Comptes kermesse :

Recettes : 1169 €  
Dépenses (lots, boissons..) : 298,10 €  
Bénéfice : 870,90€

L'équipe enseignante remercie les parents qui en participant à l'organisation, à la tenue des stands et au rangement de la kermesse, ont contribué à son succès. Elle remercie aussi les pompiers qui ont proposé et tenu un stand très apprécié par les enfants.

Une vente de carte de vœux va être proposée au profit de la coopérative.

## **Présentation du RASED : intervention de M Houyez Psychologue scolaire**

•Le RASED est une équipe pluridisciplinaire des services de l'Éducation nationale qui aide à la prise en charge des élèves en difficulté. Il se compose d'un :

•Maître E : il s'occupe des difficultés d'apprentissage qui persistent et qui n'ont pu être résolues en classe ; il travaille avec des petits groupes d'élèves. Son intervention ne nécessite pas d'autorisation des parents qui cependant en sont informés ;

•Maître G : il s'occupe des difficultés relatives au comportement qui ont un impact sur les apprentissages et/ou sur la relation aux autres. Ses interventions sont le plus souvent individuelles, elles nécessitent l'autorisation écrite des parents ;

Psychologue : il s'occupe de mobiliser les aides extérieures. Il donne son avis dans les procédures d'orientation et dans les dossiers MDPH. Ses interventions nécessitent obligatoirement une autorisation écrite des parents. Les familles peuvent aussi le contacter directement.

A l'école, au cours de l'année scolaire 2016-2017, 14 élèves ont été vus en bilan par le psychologue scolaire, 15 élèves ont été suivis par le maître E. Il n'y a pas eu de prise en charge G car le poste n'a pas été pourvu.

## **Rythmes scolaires**

Monsieur Tessier regrette que l'école n'est pas été informée avant le dernier jour de classe que la municipalité n'avait pas pris en compte l'avis des Conseils d'école et décidé du maintien de la semaine de 4 jours et demi pour l'année scolaire 2017 2018.

Monsieur Denibas précise que c'est parce qu'une majorité des membres du Conseil municipal a voté contre cette mesure qu'il appelait de ses vœux que le retour à la semaine de 4 jours n'a pas pu être mis en place à la rentrée.

## **Natation scolaire**

Cette activité concerne les élèves de CP, CE1 et CM2 conformément aux préconisations des programmes.

La classe de CE1 et la classe de CM2 bénéficient de cette activité au premier semestre. La classe de CP et la classe de CP/CE1 en bénéficieront au second semestre.

Les élèves de CE2 et de CM1 devraient en bénéficier lorsqu'ils seront en CM2.

## **Informations sur les travaux et les achats**

### **Effectués**

- traçage de jeux au sol dans la cour
- réfection des tracés au sol dans la cour
- création d'un parking supplémentaire
- réfection du toit des classes 9 et 10
- réfection des plafonds des classes 9 et 10

### **Demandes**

- 1 ordinateur portable
- renouvellement des tables des classes 10 et 9
- retraçage des limites à ne pas dépasser dans la cour

**Aménagement de la cour** : l'Association de parents EPB a réalisé des traçages de jeux au sol ainsi qu'une décoration murale sous le préau extérieur pour jouer à « 1,2,3 soleil ». Elle a aussi financé l'achat d'élastiques de saut, de cordes à sauter et de palets.

## **Projets des classes et/ou de l'école**

### **Journées du patrimoine**

**Visite du Cyclop** pour la classe de Madame Buc le vendredi 15 septembre.

**Participation des classes** de Mesdames Belmont et Moreau et Monsieur Moreau à la « Reverdie » le samedi 16 septembre

Visite du salon d'automne : toutes les classes sauf la classe de Madame Horn qui n'a pu y assister suite à un problème de communication de planning.

Cinéma : projection du film « Zarafa » : classes de Mesdames Horn, Karrer et Buc, ainsi que celle de Monsieur Moreau le vendredi 10 novembre après-midi.

11 novembre : la participation des élèves et des enseignants se fait sur la base du volontariat. L'école participe à cette cérémonie depuis plusieurs années. C'est la municipalité qui l'organise. Les élèves y participent lorsque les enseignants ont été sollicités et que l'un d'entre eux est disponible pour l'encadrement des élèves. Dans ce cas, les familles sont informées préalablement, avant les vacances de la Toussaint.

### **Communication avec l'école**

Monsieur Tessier demande à ce que le courrier de l'école soit déposé dans la boîte aux lettres de l'école et non à la Mairie. Un certain nombre de courriers notamment la proposition de visite du salon d'automne ont été déposés dans un casier au nom de l'école à la Mairie sans que l'école en est été avertie. Il demande aussi à ce que La Poste dépose le courrier de l'école dans la boîte aux lettres de l'école pendant les vacances scolaires.

Secrétaire de séance : Pascaline Buc

Directeur : Jean-Claude Tessier